

Communiqué de presse – Septembre 2021

**HARLAY AVOCATS (THIBAUT CHARETON) INTERVIENT COMME CONSEIL DES CEDANTS
DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIETE DEJAMOBILE PAR LA SOCIETE MARKET PAY**

Market Pay, plateforme de paiement européenne et omnicanale, fait l'acquisition de Dejamobile, leader européen des solutions logicielles pour transactions numériques sécurisées.

Dejamobile, fondée en 2012 par Houssein Assadi, Bertrand Pladeau et Ahmad Saif, édite des solutions logicielles de transactions numériques pour les secteurs du paiement, du transport et du commerce. Ses solutions sont proposées en marque blanche à des acteurs du paiement de premier plan dans le monde entier : banques, émetteurs, acquéreurs, fintechs, fournisseurs de services aux marchands, etc.

L'expertise reconnue de Dejamobile en paiement digital et *contactless* et son expérience dans le déploiement de projets à grande échelle sont des atouts qui serviront les projets de Market Pay.

En rejoignant le groupe Market Pay, Dejamobile pourra renforcer et accélérer le développement de l'ensemble de son portefeuille de solutions ReadyToTap™ au bénéfice de ses clients et partenaires actuels et à venir.

En outre, ce rapprochement permet à Market Pay d'intégrer une technologie de pointe en matière de transactions mobiles, avec un potentiel d'adoption important, afin de renforcer le développement international de Market Pay dans le secteur des paiements.

Thibault Chareton (associé) et Anouck Larreya (collaboratrice) ont conseillé les associés de la société Dejamobile dans le cadre de cette opération.

Avolta Partners (Philippe Rodriguez) a conseillé Dejamobile en qualité de conseil financier.

D'Ornano + Co (Thomas Priolet, Blagovesta Chalakova) a conseillé Market Pay dans le cadre de cette opération.

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.